

Lieu

Jeudi 18 juin – 9h / 11h

Acceptabilité sociale des politiques de sobriété lumineuse



Déroulé de l'atelier

- ✦✦ **Chloé Beaudet** Chercheuse à l'INRAE – Intervention enregistrée
Extinction de l'éclairage public et sécurité et acceptabilité des politiques de sobriété lumineuse
- ✦✦ **Carine Giovinazzo** Responsable Service Transition Energétique & Ecologique – Ville de Grasse
Retour d'expérience : extinction et suivi de l'insécurité
- ✦✦ **Juliette Otani-Raybould** Apprentie chargée de mission Trame verte et bleue – Office français de la Biodiversité
Focus sur les ABC : la biodiversité comme levier d'acceptabilité
- ✦✦ **Jean-Philippe Ruguet** Chargé de mission RICE – PNR des Landes de Gascogne
Nouveau récit pour le territoire : s'appuyer sur la culture pour sensibiliser

Animation :

Sarah Abellan (Pic du Midi), Bénédicte Elboudali (PNR des Préalpes d'Azur) et Fabien Paquier (OFB)



Fil rouge : questionnements collectifs

- ✧ ✧ Quels sont vos retours d'expérience sur l'acceptabilité ?
- ✧ ✧ Quelles études complémentaires à mener ? Quels territoires volontaires pour porter certaines études ?
- ✧ ✧ Quels outils seraient utiles à développer pour accompagner l'acceptabilité ?

1

Extinction de l'éclairage public et sécurité Acceptabilité des politiques de sobriété lumineuse



Chloé Beaudet / chercheuse à l'INRAE



Acceptabilité sociale

18 juin – 9h / 11h



Analyses socio-économiques des politiques de réduction de la pollution lumineuse

Chloé Beaudet

Chercheuse en économie de l'environnement
INRAE, PSAE

2 Ville de Grasse – retour d'expérience : extinctions et suivi de l'insécurité

Carine Giovinazzo / Responsable du Service
Transition Energétique et Ecologique



Acceptabilité sociale

18 juin – 9h / 11h



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE GRASSE



7 074 points
lumineux
fonctionnels

613 points lumineux
de mise en valeur

Travaux 2023-2026 :
parc 100% LED

Ville Étoilée

LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE

Avant 2020

Pas d'extinction
nocturne

Expérimentation prévue
à l'échelle d'un quartier

2020

1 point lumineux sur 3
éteint en milieu de nuit

2026

1 point lumineux sur 2
éteint en milieu de nuit

COMMUNICATION

- Bulletin municipal
- Réseaux sociaux
- Relais dans les hameaux par les élus
- Abris-bus
- Site internet de la ville

GRASSE SOCIÉTÉ

EXTINCTION NOCTURNE

EXTINCTION NOCTURNE DE CERTAINS ÉCLAIRAGES PUBLICS

PAR ARRÊTÉ N°2020-224 EN DATE DU 31 MARS 2020, LA PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES A RESTREINT LA LIBERTÉ D'ALLER ET DE VENIR SUR LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES POUR CONTENIR LA PROPAGATION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19. TOUT DÉPLACEMENT À GRASSE EST À PRÉSENT INTERDIT ENTRE 22H ET 5H, EN DEHORS DE CERTAINES URGENCES IMPÉRIEUSES.

CETTE SITUATION INÉDITE APPELLE LA COLLECTIVITÉ À ADAPTER SES SERVICES PUBLICS EN IMAGINANT DES RÉPONSES ADAPTÉES. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA VILLE DE GRASSE DÉCIDE D'EXPÉRIMENTER L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LE TEMPS DU COUVRE-FEU, SONT DE 22H À 5H DU MATIN À COMPTER DU MARDI 14 AVRIL ET MERcredi 15 AVRIL, 2020 SELON LES VOIES, ET CE JUSQU'À LA FIN DU CONFINÈMENT.

Cette expérimentation concerne 30% du parc d'éclairage public communal soit la majorité des voies de dessertes résidentielles ou l'éclairage ne constitue pas une nécessité absolue. Les voies principales et le centre-ville, potentiellement utilisés par les véhicules de secours et d'urgence restent allumés toute la nuit. Si certaines voies secondaires ne reviennent pas dans le dispositif d'extinction, c'est que leur alimentation est liée à des voies principales. Pour savoir si votre rue est concernée par ce nouveau dispositif, une cartographie des voies concernées est consultable sur le site de la ville de Grasse. Parce que la sécurité et la tranquillité des grassois restent nos priorités, cette expérimentation a été étudiée de manière transverse avec la Police Municipale, la Police Nationale et le Centre de Surveillance Urbain.

Ainsi, des passages réguliers de la Brigade de nuit de la Police Municipale sont d'ores et déjà planifiés dans tous les secteurs qui seront mis à l'extinction. Cette expérimentation dont l'application est accélérée compte tenu de la crise que nous traversons engage la ville de Grasse dans une nouvelle démarche environnementale qui vise la réduction des consommations énergétiques électriques et la préservation de la nuit à destination de toute la nature, précise Jérôme VIAUD, Maire de Grasse. Initialement prévue à l'échelle des rues du quartier de Saint-François et programmée pour le fin du premier trimestre 2020, l'expérience présentée par Madame Annie DUVAL, élus en charge du Développement Durable, avait obtenu un accueil favorable des membres du comité de quartier en no-

Pour savoir si votre rue est concernée par ce nouveau dispositif, une cartographie des voies concernées est consultable sur le site www.ville-grasse.fr

VRUI/FAUX - EXTINCTION NOCTURNE
Mini enquête réalisée par la Cellule Energies et Développement Durable.

« Les nuisances dues à la lumière artificielle en éclairage public peuvent être qualifiées de « pollution lumineuse » »

VRUI car la lumière en excès envoyée en dehors de la zone utile à éclairer et lorsqu'elle dépasse un certain seuil (en termes de flux et composition spectrale) altère l'environnement nocturne. Elle produit un effet de répulsion ou d'attraction sur la faune nocturne suivant l'espèce considérée. Elle modifie les cycles d'alternance jour/nuit avec un effet de la fleur et le sommeil chez l'homme via la lumière intrusive. Elle augmente la luminosité du fond du ciel qui masque la vision du ciel étoilé.

« Cette pollution est plus difficile à combattre que d'autres types de pollution »

FAUX car elle devrait en éteignant les lumières. On ne peut raisonnablement pas éteindre la majorité des installations en particulier en première partie de nuit car c'est un service public utile pour les citoyens. En revanche, une telle pratique en deuxième partie de nuit permet de limiter cette pollution dans la durée et de rétablir l'alternance naturelle jour/nuit pour les écosystèmes pendant un temps significatif chaque nuit.

« Un lieu non éclairé est un lieu non sécurisé »

FAUX car selon les chiffres des forces de l'ordre, 90% des vols et agressions ont lieu... en plein jour ! Les milliers de villes et villages français procédant à l'extinction nocturne de leur éclairage public sur des plages horaires étendues ne connaissent pas plus de criminalité, de délinquance ou d'accidents routiers que les autres.

« Il y a plus d'accidents ou de cambriolages dans les zones non éclairées ? »

FAUX. Si l'éclairage public rassure les citoyens, ses effets sécuritaires n'ont pas été démontrés, tant sur la sécurité civile que sur la sécurité routière. Il y a plus de tags sous un éclairage public que sur un support non éclairé, les automobilistes qui ont vu leur éclairage supprimé sousseront moins d'accidents graves.

« Le cycle circadien peut être perturbé par l'éclairage public »

VRUI car les industriels de l'éclairage le reconnaissent eux-mêmes, un éclairage de 10 lux suffit à perturber ces cycles, avec des conséquences sur la santé. Un lux est même suffisant pour perturber la sécrétion de mélatonine. Pour donner un ordre de grandeur, l'éclairement produit par la pleine lune au sol ne dépasse pas 0,25 lux.

« En France, l'éclairage public est génèreur d'importantes quantités de CO2 »

VRUI car chaque kWh produit en moyenne 119g de CO2 (chiffre EDF), soit des émissions totales de chaque année ce qui représenterait 1,17% des émissions totales de CO2 pour la France.

« La lumière artificielle est responsable du déclin des insectes ? »

VRUI. Les éclairages artificiels empêchent les insectes de trouver la lumière attirée par les lampes et donc la reproduction. Ce problème, ajouté à la forte mortalité due aux pesticides, serait à l'origine du déclin de la luciole, autruche si commune dans nos jardins.

« La lumière artificielle favorise la reproduction des pigeons ? »
VRUI. Chez le pigeon, il a été montré que l'éclairage est à l'origine d'une reproduction tout au long de la saison comme pour les poules dans les élevages de batteries.

18 ■ BOURSE DU 2020 GRASSE

BOURSE DU 2020 GRASSE ■ 19

7^e
Congrès des Réserves Internationales de
CIEL ÉTOILÉ de France
16 - 18 juin 2026 - Valberg (06)

Acceptabilité sociale



LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE : 2 SOLUTIONS TECHNIQUES

Pas de télégestion

01

Réglage de l'horloge

- Intervention une fois pour effectuer le réglage
- Intervention au niveau de l'armoire pour réaliser des modifications si besoin

02

Réglage des drivers

- Paramétrage en usine
- Intervention avec nacelle au niveau du luminaire pour réaliser des modifications si besoin
- Différence entre l'hiver et l'été

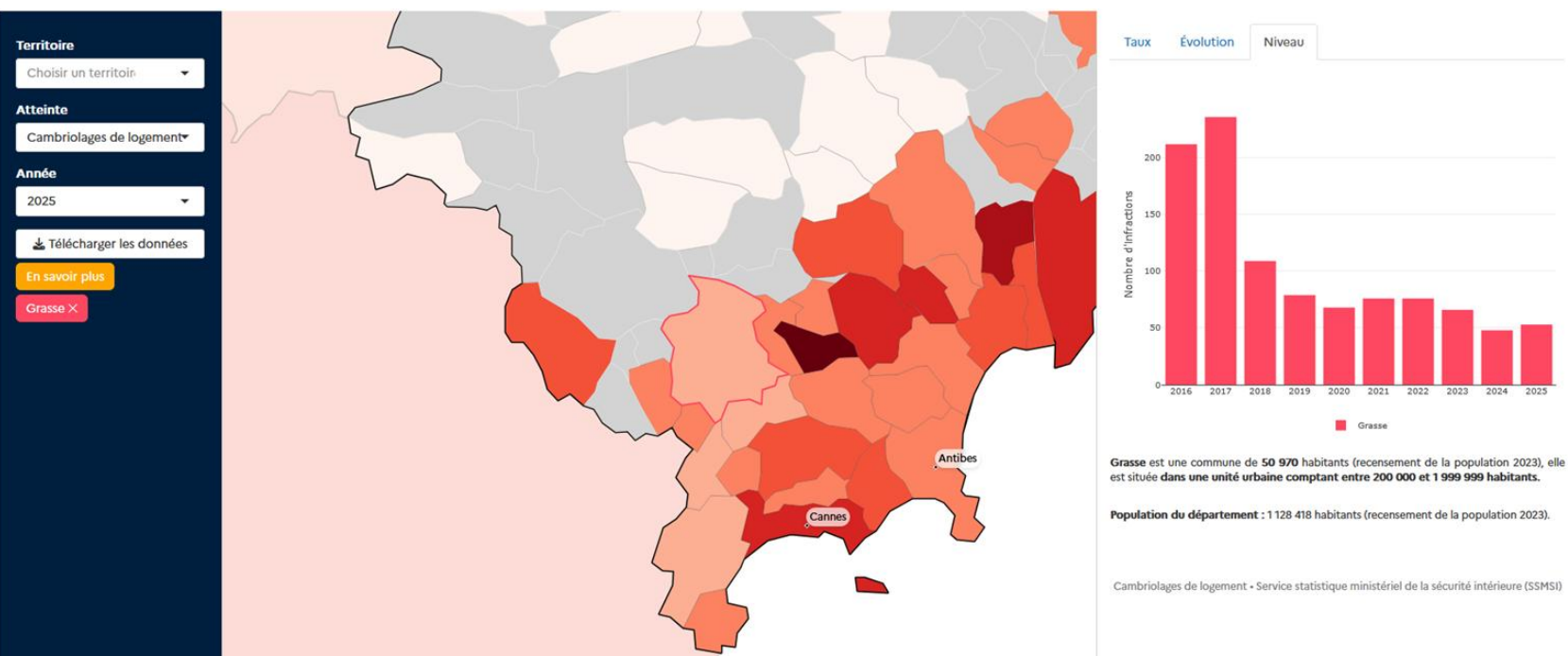
LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE : SECURITE

SECURITE



SENTIMENT
D'INSECURITE

Perception subjective



Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI)

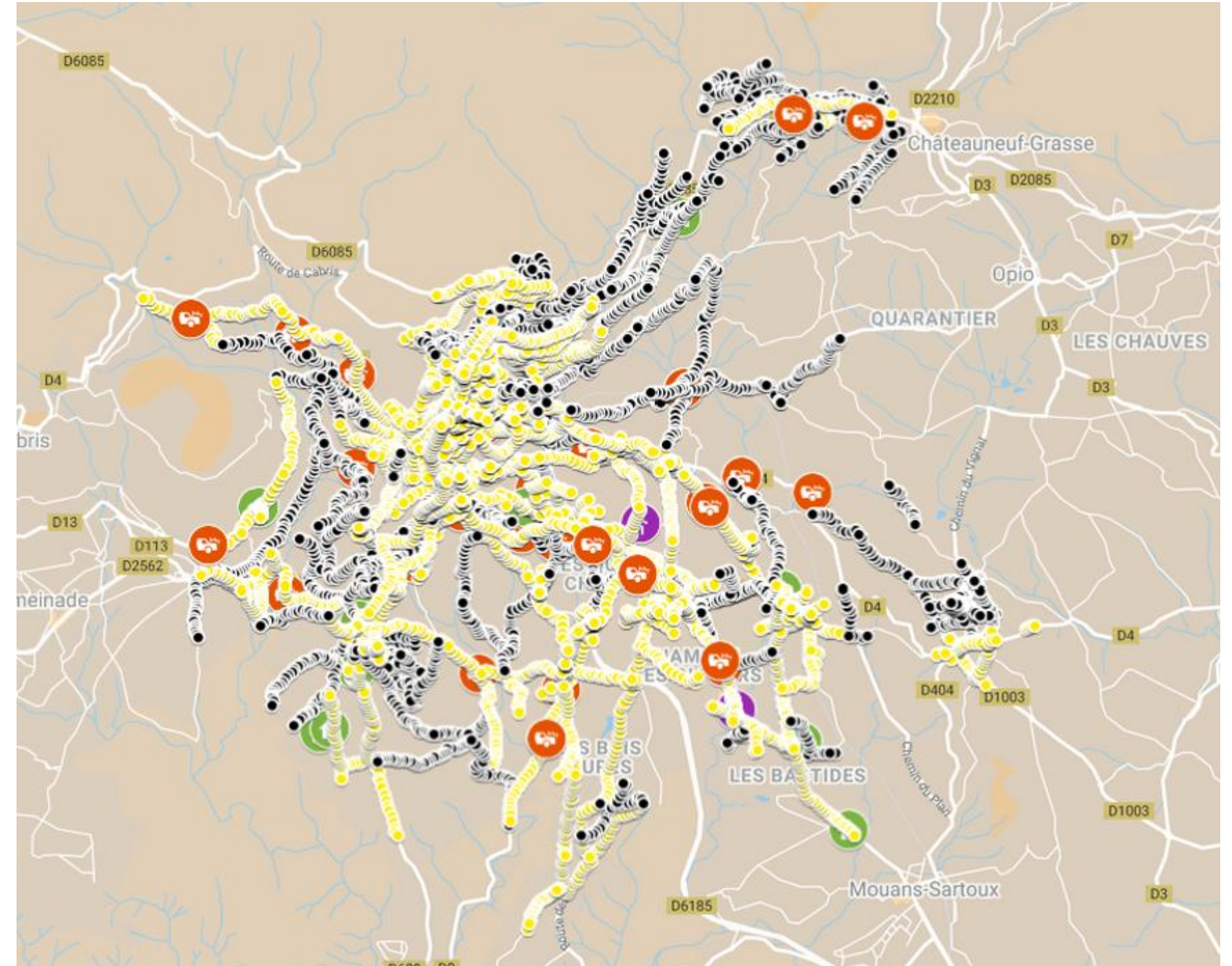
LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE : SECURITE

Indicateurs :

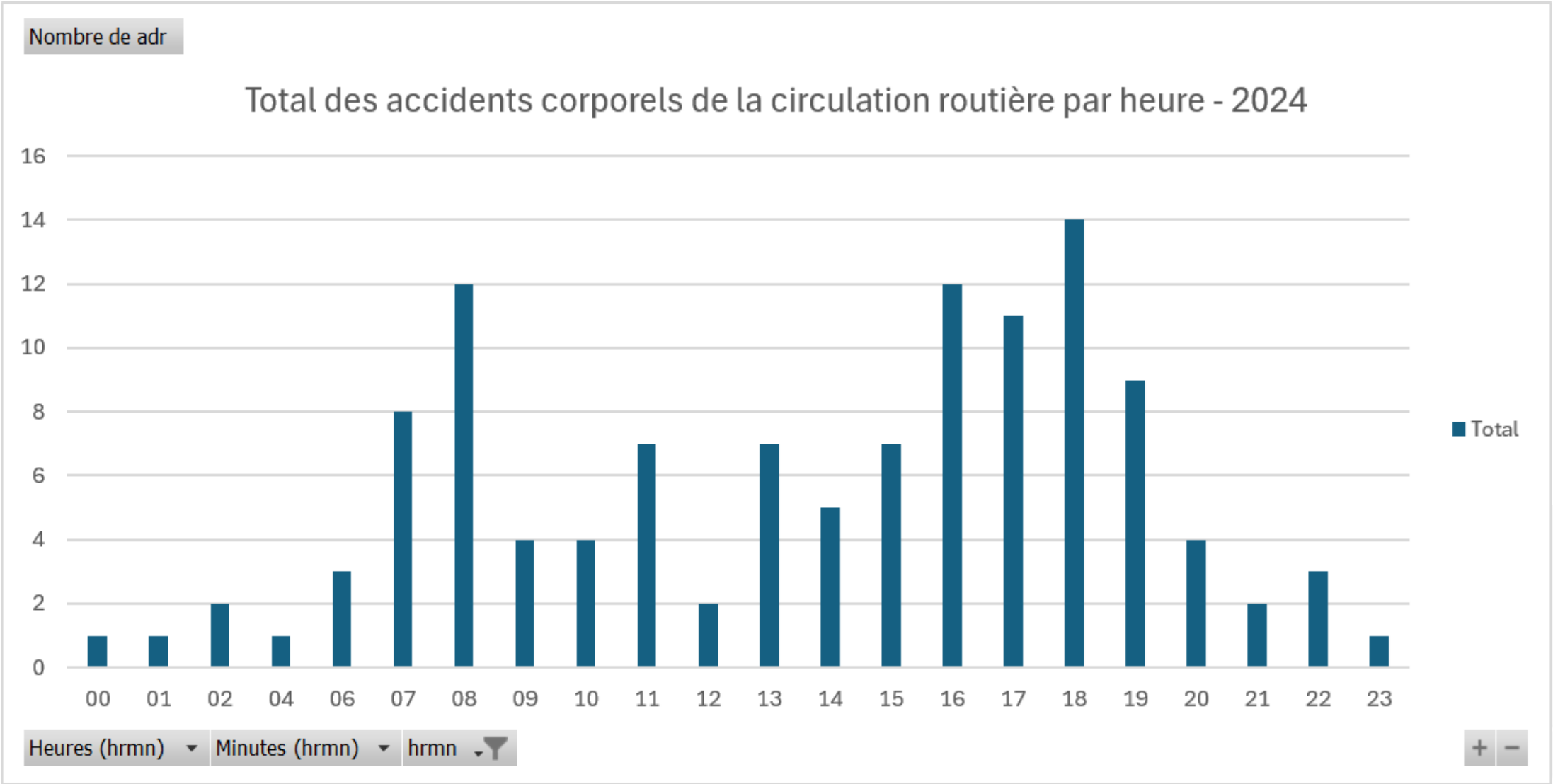
- Accidents voie publique
- Cambriolage
- Agression
- Vol par effraction / Vol
- Tentative d'effraction, tentative de vol

Nombres d'incidents recensés (entre 18h et 7h) :

- Année avant expérimentation : 83
dont 2 sans EP
- Année pendant expérimentation : 56
dont 4 sans EP et 2 pendant
l'extinction

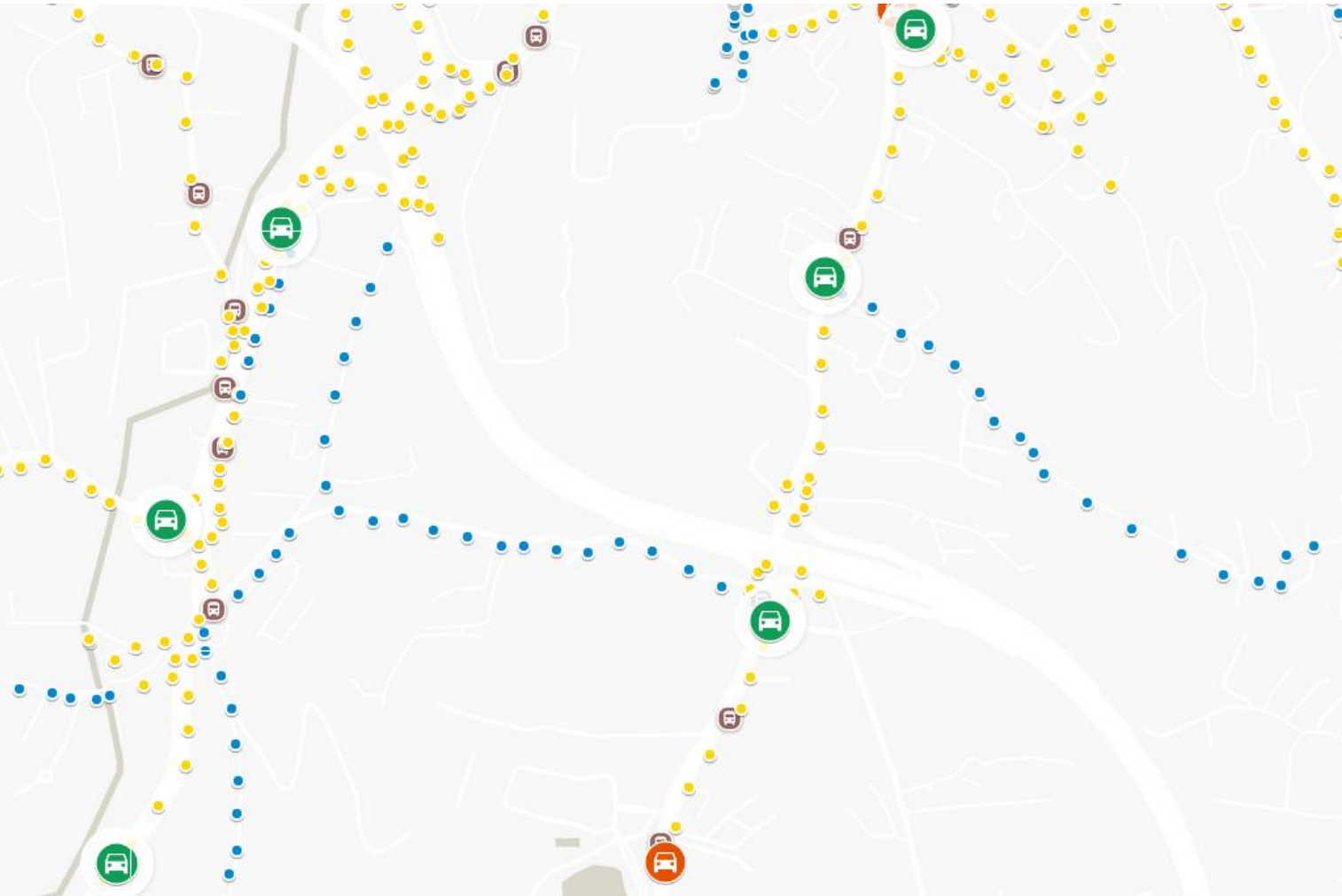


ACCIDENTS CORPORELS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE



25% des accidents ont lieu la nuit

4 accidents ont eu lieu sur des routes non éclairées



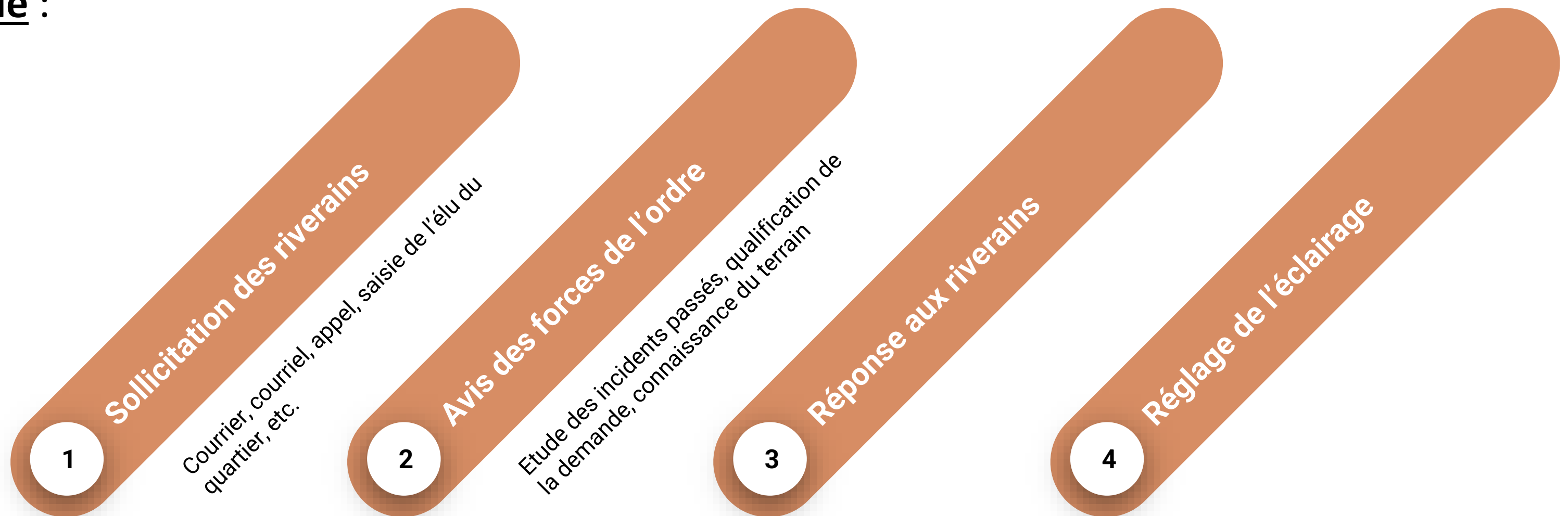
Source : Bases de données annuelles des accidents corporels de la circulation routière - Année 2024

LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE : SENTIMENT D'INSECURITE

Bilan des retours habitants :

- ≈ 20 courriers faisant état d'un sentiment d'insécurité ou d'inquiétudes.
- Retours globalement favorables de nombreux habitants.
- Besoin identifié de renforcer la communication auprès d'une partie de la population.

Méthodologie :



LA MISE EN OEUVRE DE L'EXTINCTION NOCTURNE : LIEN HABITANTS/FORCES DE L'ORDRE



- Un dispositif pour la sécurité et la solidarité
- 712 Grassois Citoyens
- 46 zones réparties sur la commune
- Conseil de mettre des lampes solaires

EXTINCTION NOCTURNE : TRAITEMENT DES REMONTÉES HABITANTS

Exemple n° 1 : quartier résidentiel

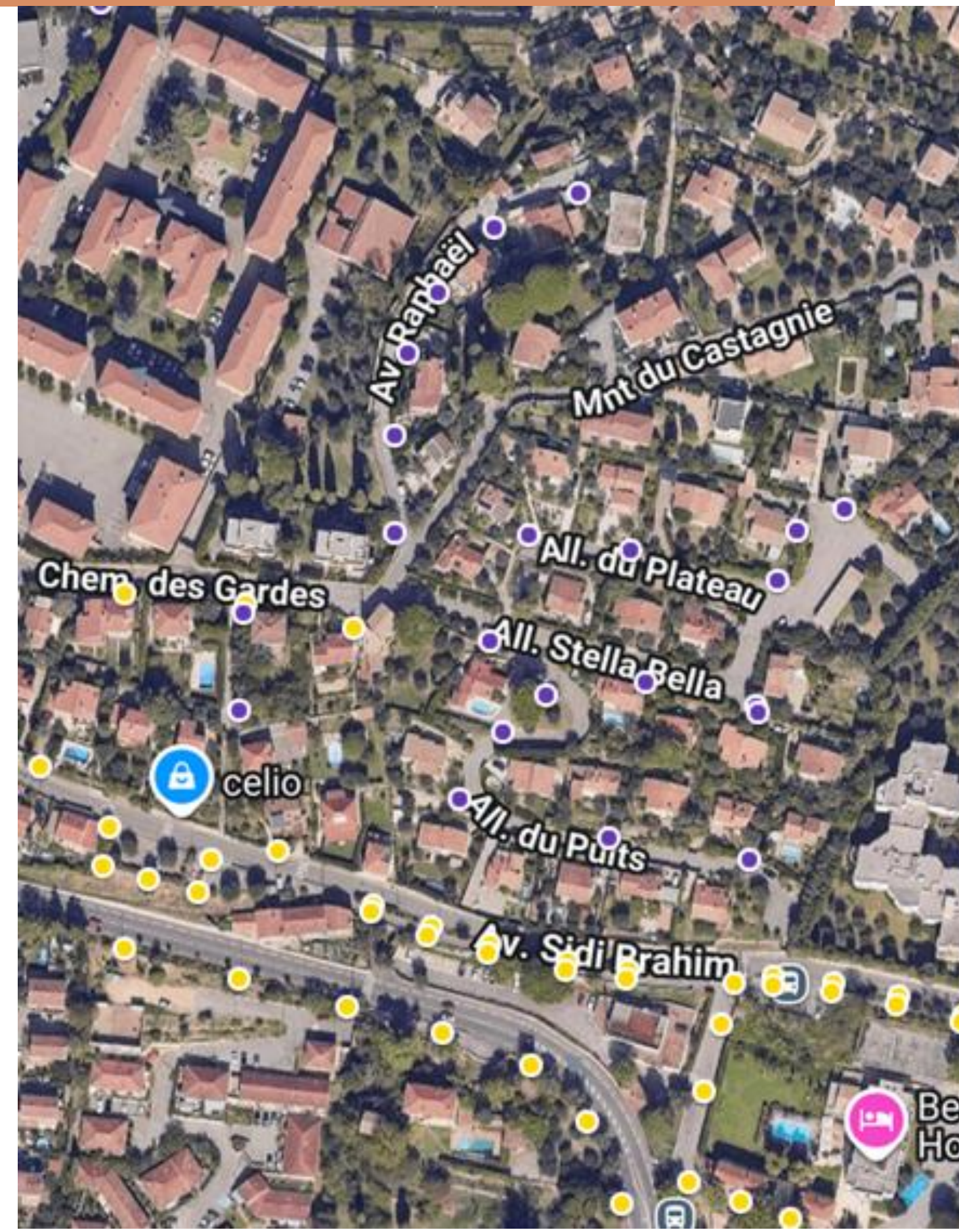
Signalement d'un riverain

- Mécontentement lié à l'extinction de l'éclairage à 23 h.
- Crainte d'une augmentation des **regroupements** de jeunes et d'une dégradation de la sécurité.

Constat de la Police municipale

- Surveillance renforcée du secteur (≈ 20 passages nocturnes).
- Aucun rassemblement constaté.
- Aucun indice de squat ou d'occupation du site.

➡ Sentiment d'insécurité exprimé, mais absence de faits constatés sur le terrain.



EXTINCTION NOCTURNE : TRAITEMENT DES REMONTÉES HABITANTS

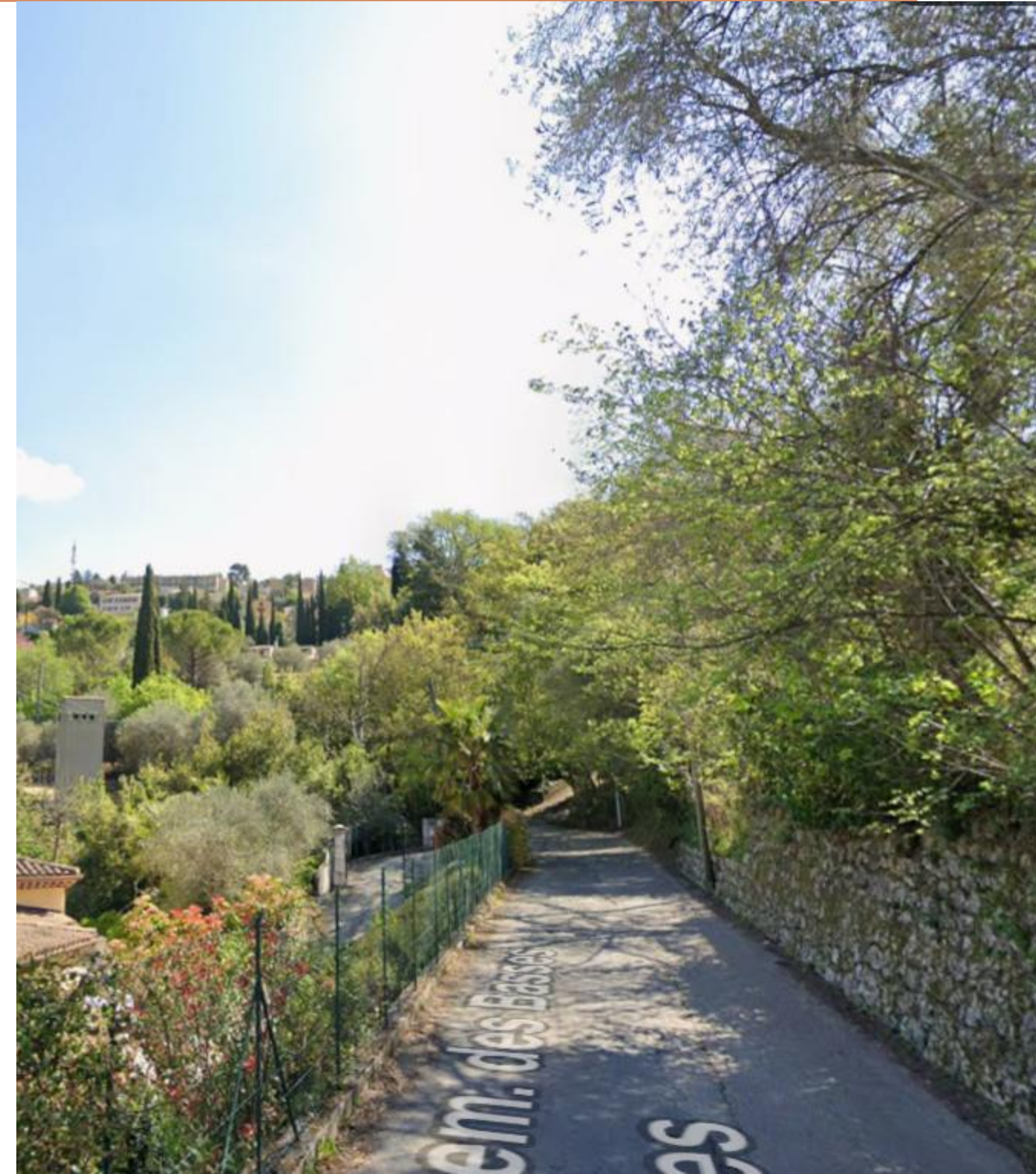
Exemple n° 2 : quartier résidentiel

Signalement d'un riverain

- Inquiétude liée à la présence d'un virage et à la **vitesse jugée excessive** de certains automobilistes.

Constat de la Police municipale

- Aucun fait particulier relevé.
- ➡ Maintien de l'extinction nocturne.



EXTINCTION NOCTURNE : TRAITEMENT DES REMONTÉES HABITANTS

Exemple n°3 : absence de prise en compte des usages

Association fréquentée principalement par des personnes âgées, avec un parking implanté en vis-à-vis de l'établissement.

➔ Maintien de l'éclairage sur plusieurs points lumineux pour renforcer la sécurité des cheminements et traversées piétonnes.



EXTINCTION NOCTURNE : TRAITEMENT DES REMONTÉES HABITANTS

Exemple n°4 : absence de prise en compte des usages

Constat des riverains :

- Signalements de dégradations nocturnes (véhicules, motos, clôtures) depuis la mise en place de l'extinction nocturne.
- Sentiment d'insécurité, notamment chez les personnes âgées, qui hésitent à sortir après la tombée de la nuit.
- Plusieurs plaintes enregistrées.

Constat de la Police municipale :

Secteur intégré aux circuits de surveillance avec passages nocturnes réguliers des patrouilles.

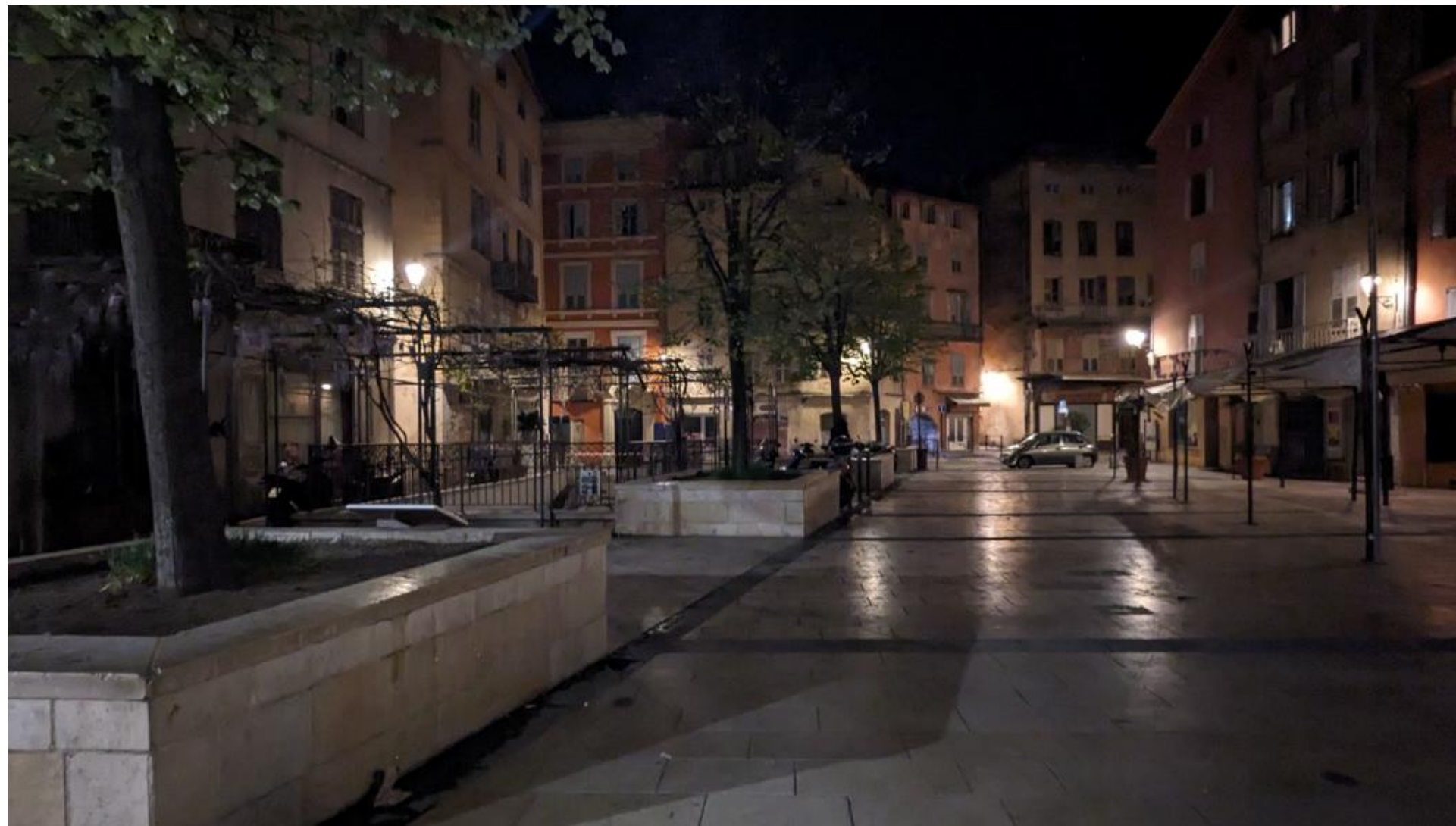
Décision

- ➔ Rallumage de l'éclairage public sur l'impasse concernée.



MARCHE EXPLORATOIRE DANS LE CENTRE-VILLE

“ Les marches exploratoires sont des **actions participatives** qui impliquent des groupes de personnes, en particulier des femmes, pour explorer un secteur donné afin d'identifier les **espaces générateurs d'insécurité**. ”



3

Focus sur les ABC : la biodiversité comme levier d'acceptabilité



Juliette Otani-Raybould – Apprentie chargée de
mission Trame verte et bleue – OFB



Acceptabilité sociale

18 juin – 9h / 11h



La biodiversité : un argument positif pour la sobriété lumineuse

- 64% des invertébrés
- 28% des vertébrés

vivent partiellement ou exclusivement la nuit

(Holker *et al.*, 2010)

Impacts de l'éclairage artificiel sur la biodiversité
bien documentés : altérations physiologiques et
comportementales

La sobriété lumineuse permet de réduire ces
impacts localement

Véhicule des valeurs positives autour de cette
politique publique

Un moyen de favoriser l'acceptabilité, du moins
pour une partie de la population



« On aime ce qui nous a émerveillé,
et on protège ce que l'on aime »

(Jacques-Yves Cousteau, 2009)

Les Atlas de la biodiversité communale : un outil pour mieux connaître et mobiliser

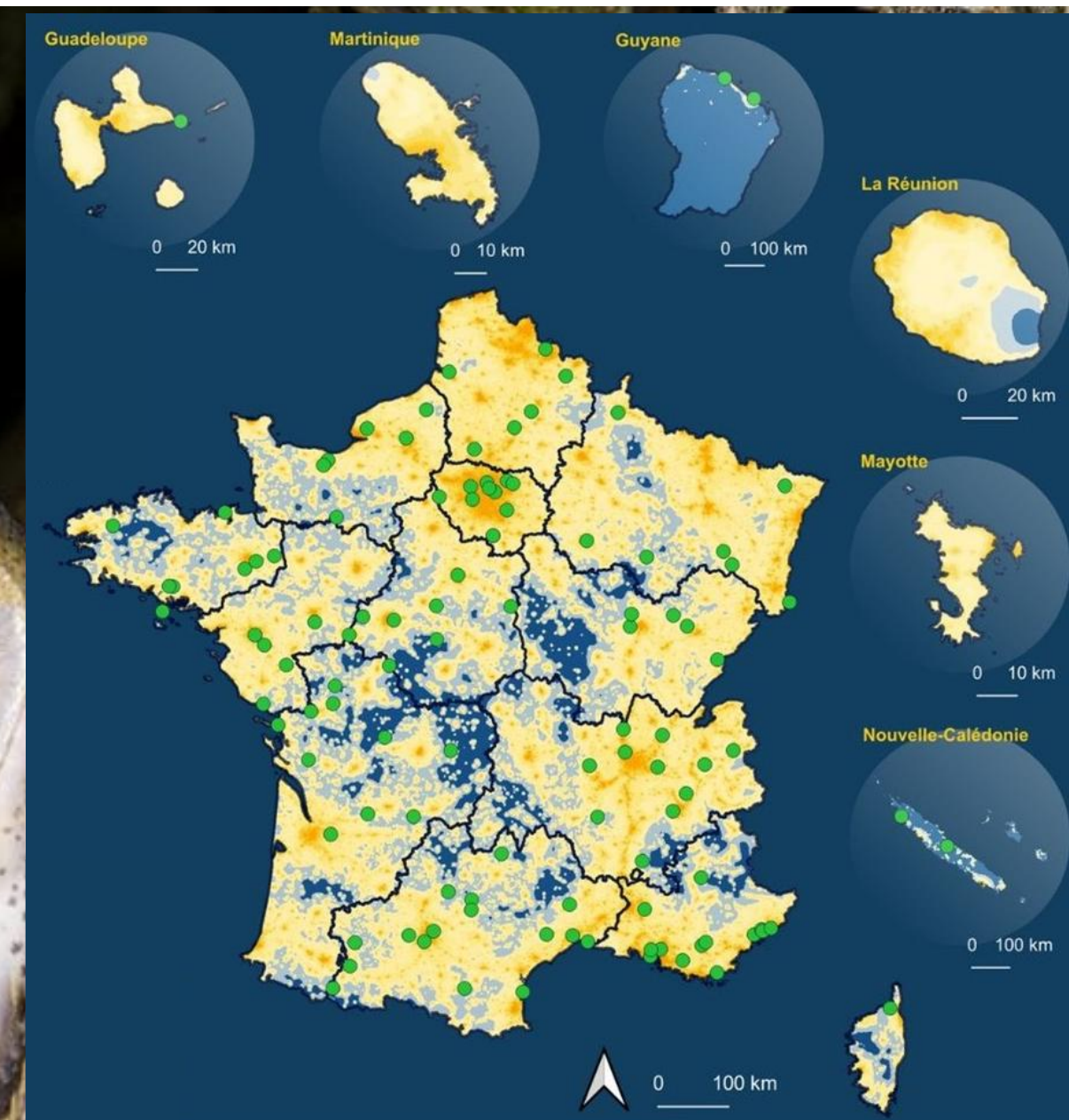
- Connaissance écologique
- Mobilisation des élus et habitants
- Passage à l'action

Projet de 3 - 4 ans / Jusqu'à 250 000€ de subvention par projet / ~ 700 projets soutenus par l'OFB depuis 2017

- Une enquête auprès des porteurs de projet

Intégration de la biodiversité nocturne et de la Trame noire
115 participations (plus de 15% des ABC soutenus par l'OFB)

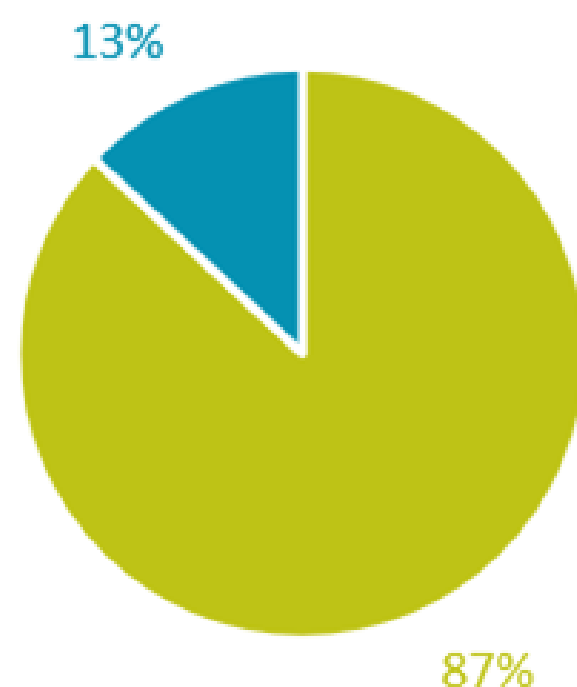
Résultats de l'enquête : https://bit.ly/rapport_enquete_biodiv_noct_ABC



Territoires ayant participé à
l'enquête

De nombreux ABC s'intéressent à la biodiversité nocturne

Prise en compte de la biodiversité nocturne
dans les inventaires naturalistes des ABC



■ Oui ■ Non

115 réponses

Identification, grâce à l'ABC,
d'espèces protégées non recensées auparavant

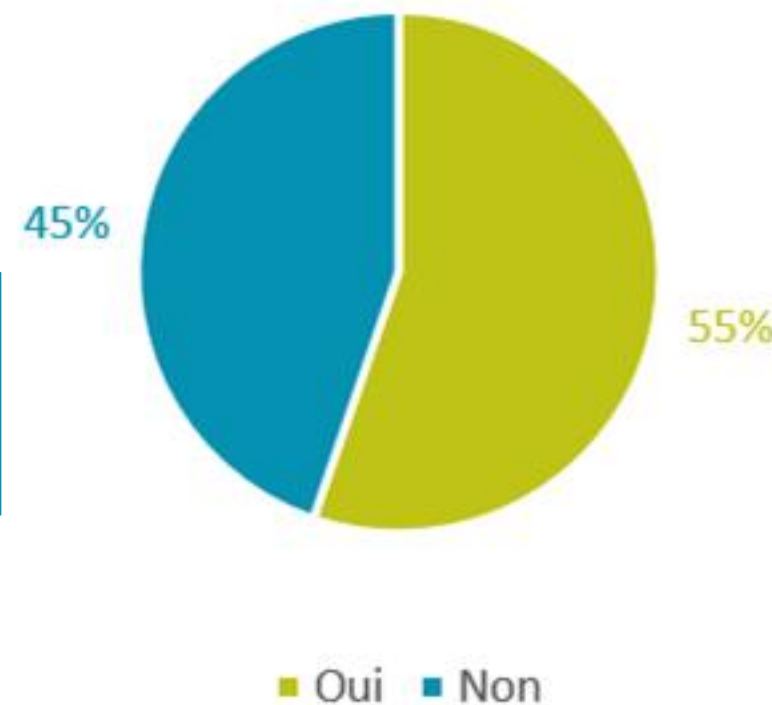


■ Oui ■ Non

79 réponses

Quelques résultats de l'enquête : le ressenti sur l'acceptabilité

L'ABC a facilité l'acceptabilité auprès des divers acteurs des mesures de préservation de la biodiversité nocturne



Grâce à l'argument des économies d'énergie

Grâce aux actions de sensibilisation et aux inventaires participatifs

85 réponses

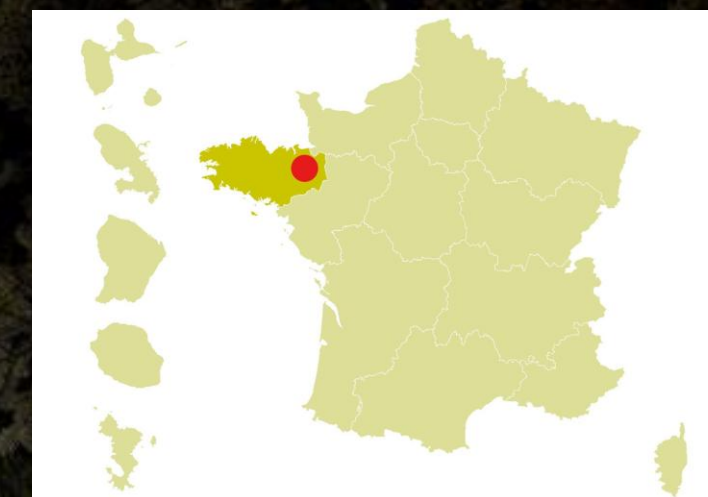
79 réponses

Un levier pour :

- Mobiliser et accompagner les élus
- Sensibiliser les habitants
- Outiller les Syndicats départementaux d'énergie

Un levier pour mobiliser et accompagner les élus

L'ABC de Domloup (35) (2022 – 2024)



Depuis nov. 2022 : extinction 21h - 6h30

Extinction totale de mai à août (sauf le samedi)

- **La Nuit de la Chouette, mars
2023**

Sorties nocturnes : écoute des rapaces nocturnes et amphibiens

8 élus impliqués : maire, environnement, agriculture, jeunesse, etc.

Événement déclencheur → découle post-ABC en un budget dédié aux animations, 1x/mois, notamment nocturnes qui plaisent beaucoup

Un levier pour sensibiliser les habitants

L'ABC de Domloup (35) (2022 – 2024)

- La Nuit internationale de la Chauve-Souris, août 2023

(Domloup) Sortie nocturne dans la Vallée du Rimon : écoute des ultrasons de chiroptères

Zones plus sombres = zones plus intéressantes

Expérimenter la différence d'activité entre zones sombres et zones éclairées

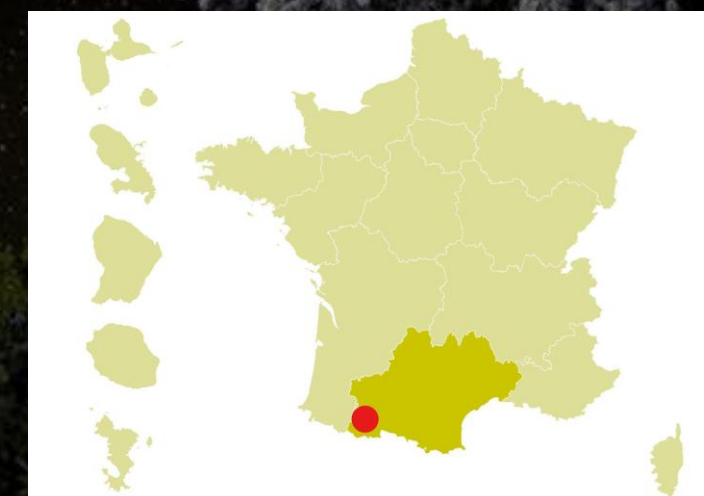
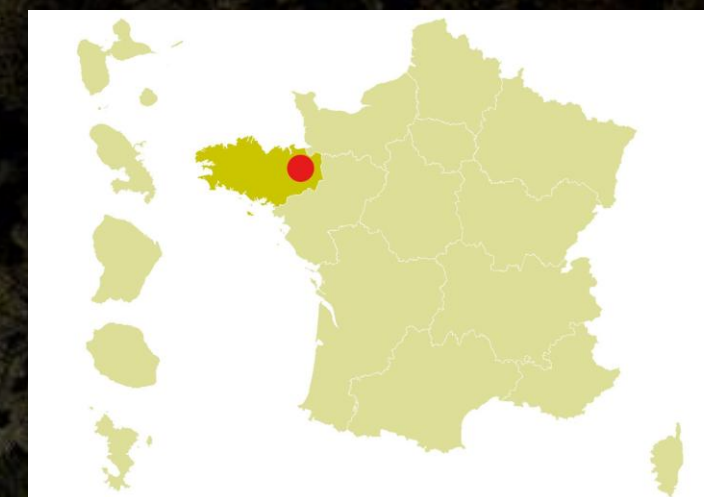
→ meilleure prise de conscience

L'ABC de Bagnères-de-Bigorre (65) (2024 – 2027)

- La Fête du printemps, avril

Co-construite avec ~ 35 partenaires / ~ 60 animations / ~ 200 personnes

Ateliers de concertation Plan d'actions : volonté de maintenir la fête



Lors de nombreux événements

Le Jour de la Nuit

Agir pour l'Environnement

La Nuit internationale de la Chauve-Souris

SFEPM

La Nuit de la Chouette

LPO



<https://bit.ly/Regardsurlanuit>

À travers une multitude d'animations

Sortie découverte

(hétérocères, amphibiens,
rapaces nocturnes, chiroptères)

Ciné-débat

"Une vie de Grand Rhinolophe"
Tanguy Stoecklé

**Création / installation
de gîtes ou nichoirs**

**Dissection de pelotes
de réjection**

Soirée contée

Escape box "Le secret de la nuit"

(Bagnères-de-Bigorre, 2026)

Balade nocturne "Éclairage et biodiversité" (SDE

65 - PNP) (Bagnères-de-Bigorre, 2025)

Pièce de théâtre

Mais aussi des inventaires participatifs

Un dragon dans mon jardin

Bagnères-de-Bigorre, 2026 : organisées CPIE / 15 - 20 pers. / 85

© Philippe Massit

Un levier pour outiller les SDE

L'ABC du PNR des Caps et Marais d'Opale (2021 – 2023)

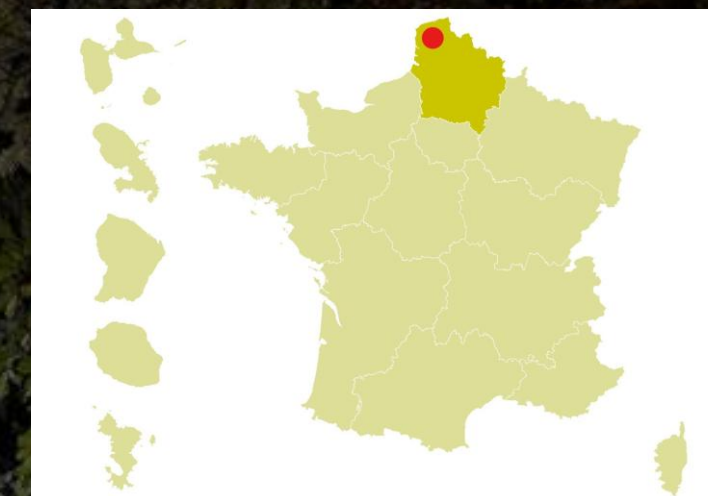
- **Courset (62)**, l'une des 5 communes de l'ABC

Rénover l'éclairage public en tenant compte de la biodiversité

- Diagnostic de l'éclairage public par la Fédération départementale d'énergie Pas-de-Calais (FDE 62)
- En parallèle : état des lieux de la biodiversité nocturne (réservoirs + corridors) à l'aide de l'ABC

→ Croisement pour identifier les points de conflits

En étant informée des résultats de l'ABC, la FDE s'est sensibilisée aux enjeux de la biodiversité



Un levier pour outiller les SDE

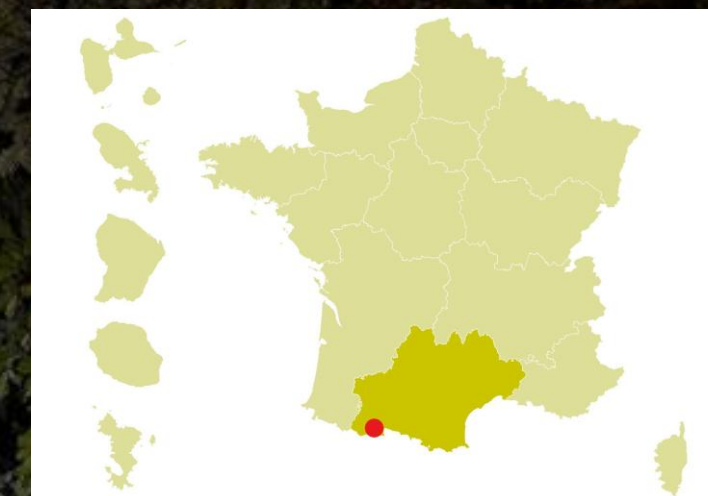
L'ABC du PN Pyrénées (2024 - 2027)

- **Arudy (64)**, l'une des 3 communes de l'ABC

Depuis déc. 2022 : extinction 23h - 6h, extinction totale de mai à sept

En plein essor de l'ABC : lauréate d'un AAP "Préservation et restauration de la biodiversité nocturne"
→ Rénovation de la moitié de ces 500 points lumineux

Territoire d'énergie Pyrénées-Atlantiques (TE 64) souhaite évaluer les effets des travaux à travers un suivi de chiroptères avant / après travaux (2025 / 2026)



En conclusion : les ABC, un levier pour se doter de moyens (humains et financiers) en faveur de la biodiversité nocturne et donc de la nuit

ABC nocturne

L'ABC de La Colle-sur-Loup (06) (2022-2023)

Recrutement ETP

L'ABC de Domloup (35) (2022 - 2024)

Recrutement VSC

L'ABC du PNR du Vercors
(2021 - 2023 / 2023 - 2026)

De nouvelles perspectives

? Quantifier l'effet d'un ABC à travers un sondage avant / après

Vous avez réalisé un ABC avec des animations en lien avec la nuit

? Répondez à notre enquête sur l'acceptabilité : https://bit.ly/ABC_acceptabilite



4

Nouveau récit pour le territoire : s'appuyer sur la culture pour sensibiliser le territoire



Jean-Philippe Ruguet / Chargé de missions RICE au PNR des Landes de Gascogne

Acceptabilité sociale

18 juin – 9h / 11h



CARTE D'IDENTITÉ

RICE des Landes de Gascogne

945 km² de
zone coeur

82
communes

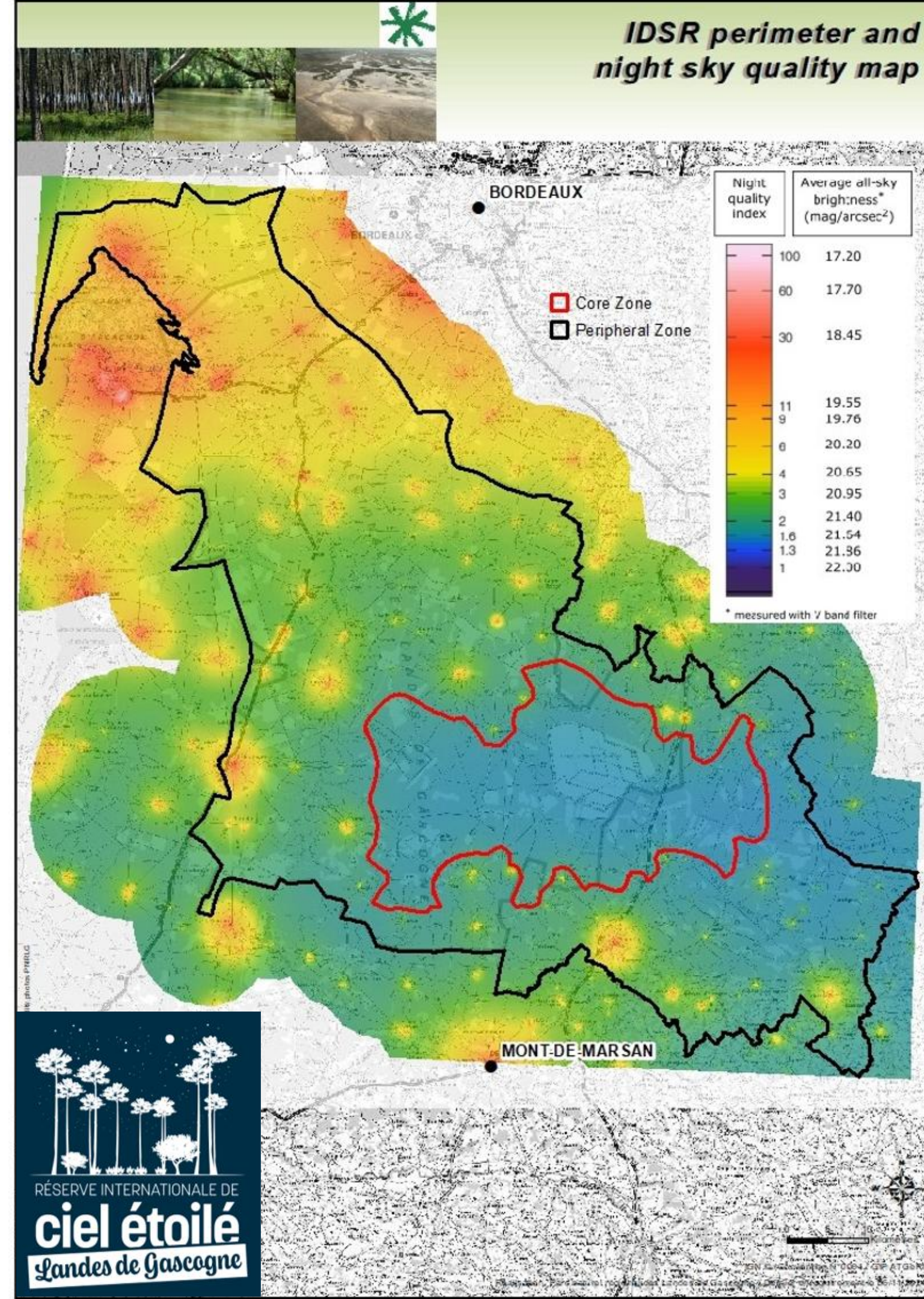
3 818 km² de
zone
périphérique

21,9
mag/arcsec²
mesure max.

2 syndicats
d'énergie
impliqués

4 000 étoiles
observables à
l'œil nu

IDSR perimeter and
night sky quality map



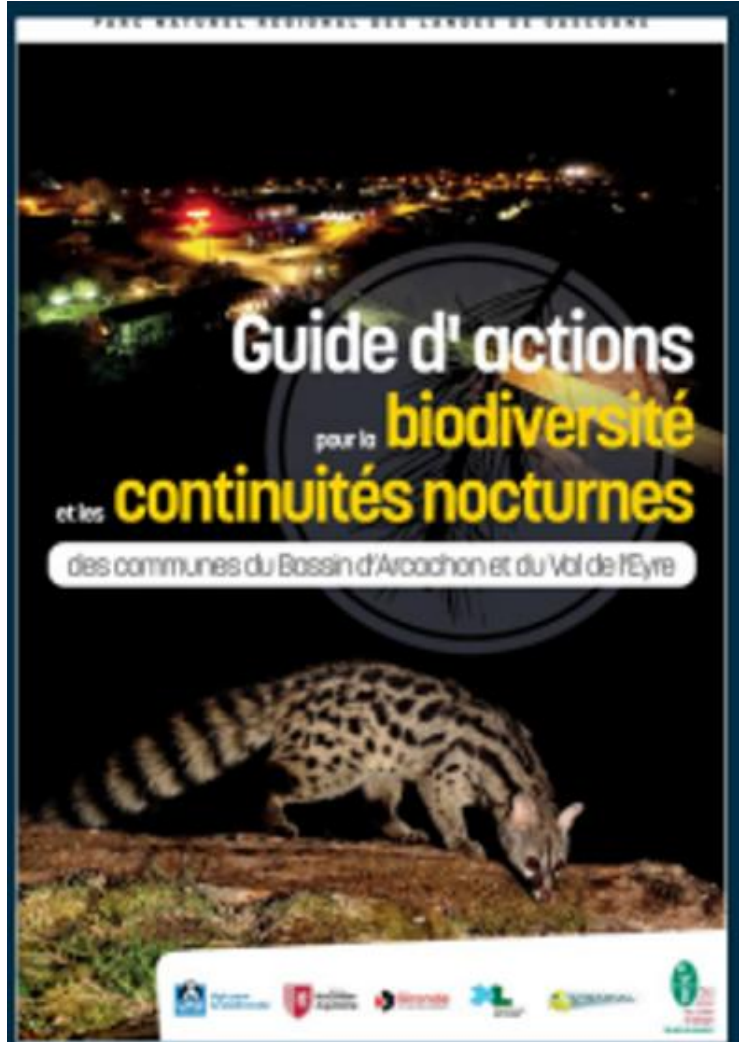


PLAN D'ACTIONS pour la valorisation du label RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ 2025

MAISON DU PARC
Parc naturel régional des Landes de Gascogne
33 route de Bayonne 33830 BELIN-BÉLIET
www.parc-landes-de-gascogne.fr

Votre contact référent :
Jean-Philippe RUGUET | jp.ruguet@parc-landes-de-gascogne.fr
05 57 71 99 98 ou 06 24 04 95 42

Page	Actions	À réaliser par le syndicat mixte du Pnr	À réaliser par les communes
P 3	Conduire le programme pédagogique scolaire "La tête dans les étoiles"	X	
P 3	Organiser des soirées d'observation astronomique	X	X
P 3	Organiser des événements pour sensibiliser le grand public	X	
P 5	Créer des sites d'observation astronomique	X	X
P 5	Valoriser par la Marque Valeurs Parc les gîtes proposant une expérience "ciel étoilé"	X	
P 5	Former les prestataires touristiques aux bases de l'observation astronomique	X	
P 6	Définir et mettre en œuvre une signalétique RICE	X	X
P 7	Rénover les éclairages publics en conformité avec les critères du label RICE		X
P 7	Faire un bilan annuel de la mise en conformité des éclairages artificiels	X	
P 7	Intégrer les critères d'éclairages artificiels du label RICE dans les SCOT et PLUI	X	X
P 8	Accompagner les projets de rénovation des éclairages publics dans les secteurs à forts enjeux de biodiversité	X	X
P 8	Mettre en place un suivi de l'évolution des espèces sur des sites à enjeux	X	





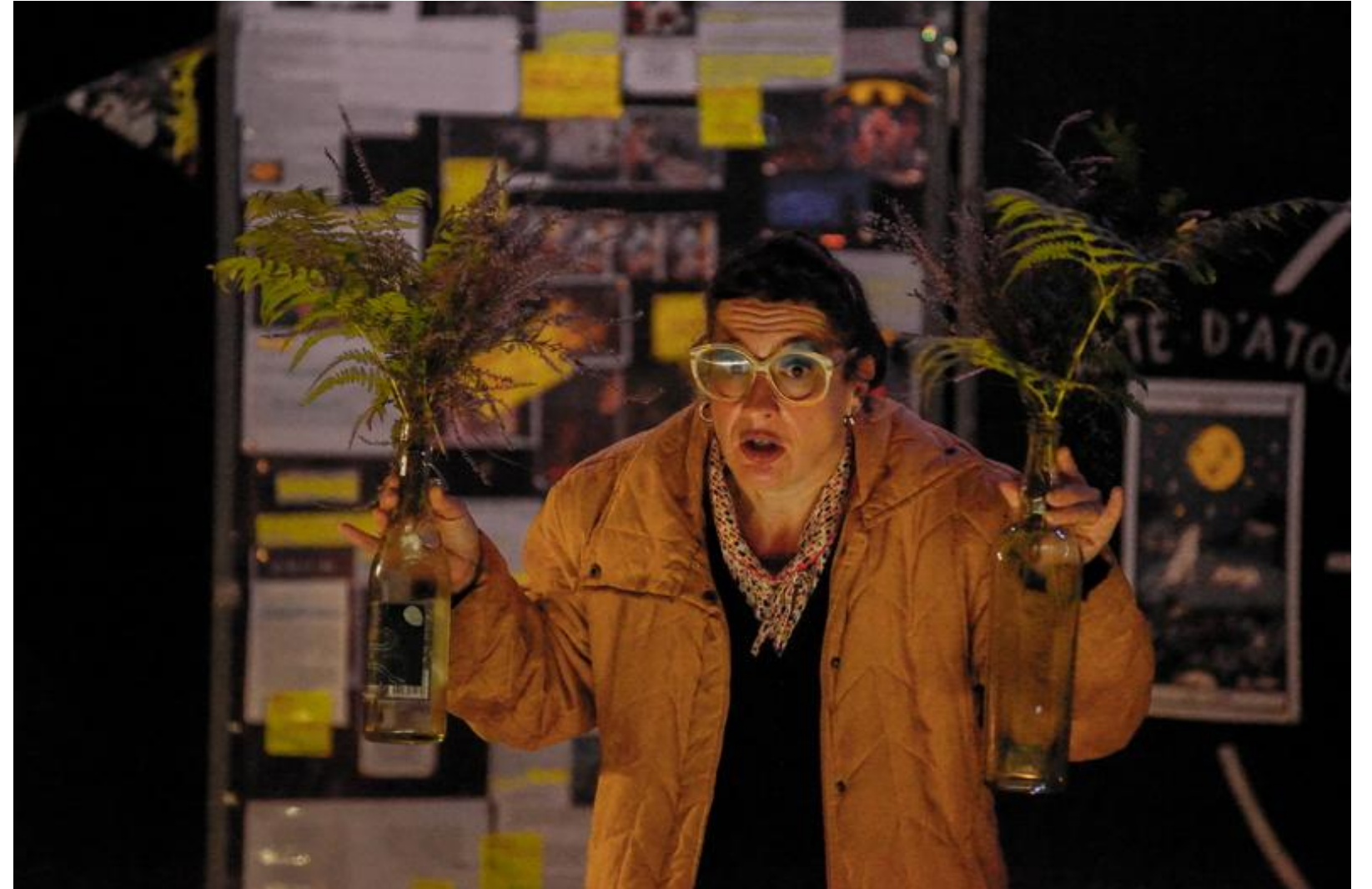
- Programmation d'évènements grand public d'envergure nationale comme le Jour de la Nuit, la Nuit des Étoiles, les Nuits des Forêts...

- Formation sur 2 jours dédiée à la biodiversité nocturne par exemple sur les papillons de nuit ou les chiroptères, en partenariat avec club d'astronomie pour un temps d'observation des étoiles.

"Le Jour de la Nuit"

- Création d'outils de communication pour expliquer la pollution lumineuse et l'intérêt de la préservation du ciel étoilé.
- Sensibilisation des habitants via des conférences et débats sur l'impact de l'éclairage artificiel sur la biodiversité et la santé.





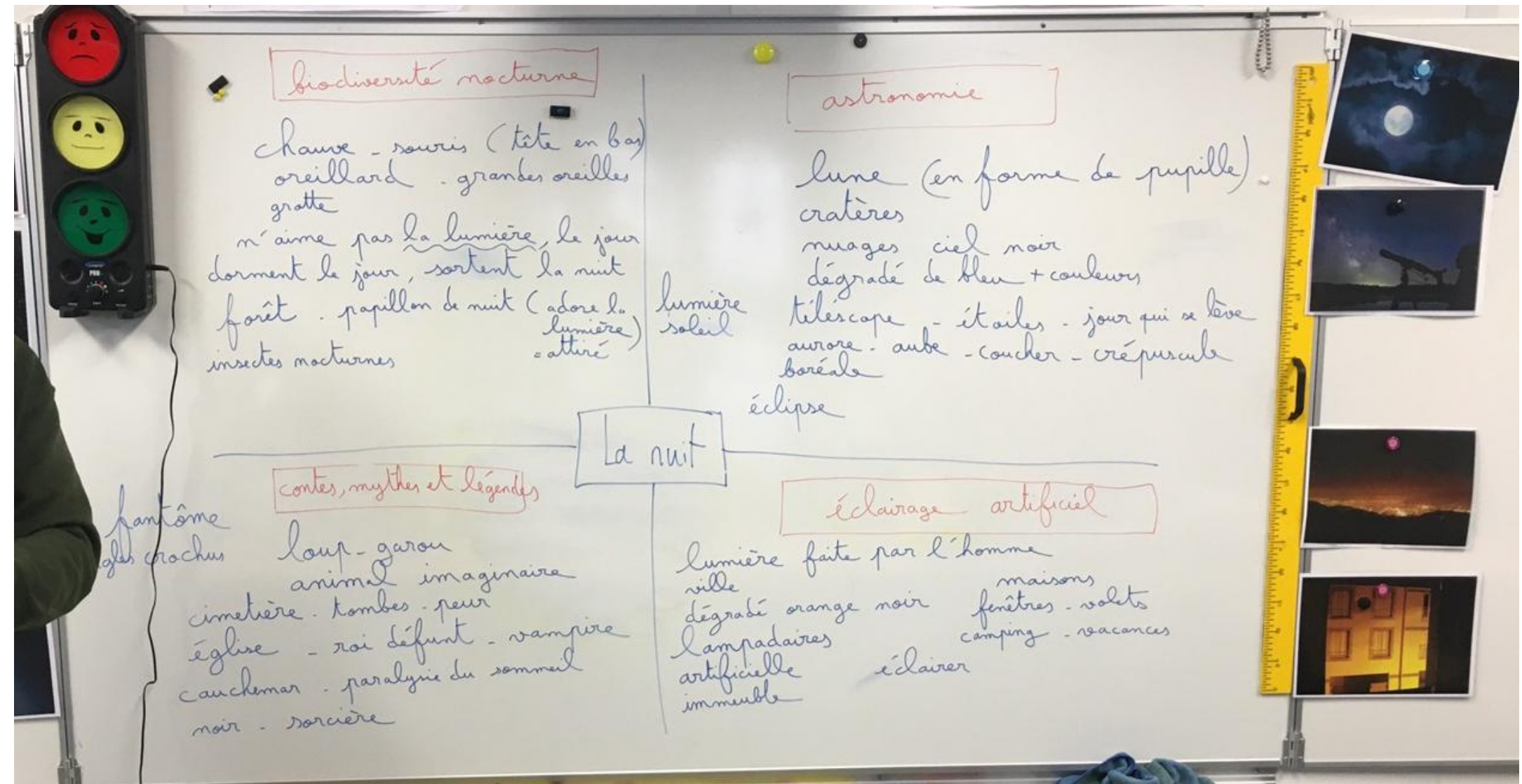




Sensibilisation, éducation & communication

Actions :

- Programmation d'animations pédagogiques dans les écoles et centres de loisirs.
- Organisation de soirées d'observation du ciel étoilé avec les clubs astronomiques locaux.
- Création d'un répertoire des clubs et associations d'astronomie.
- Sensibilisation du grand public avec des animations pédagogiques sur la biodiversité nocturne et les menaces de la pollution lumineuse.



Découvertes de la biodiversité nocturne

Les ailes de la nuit

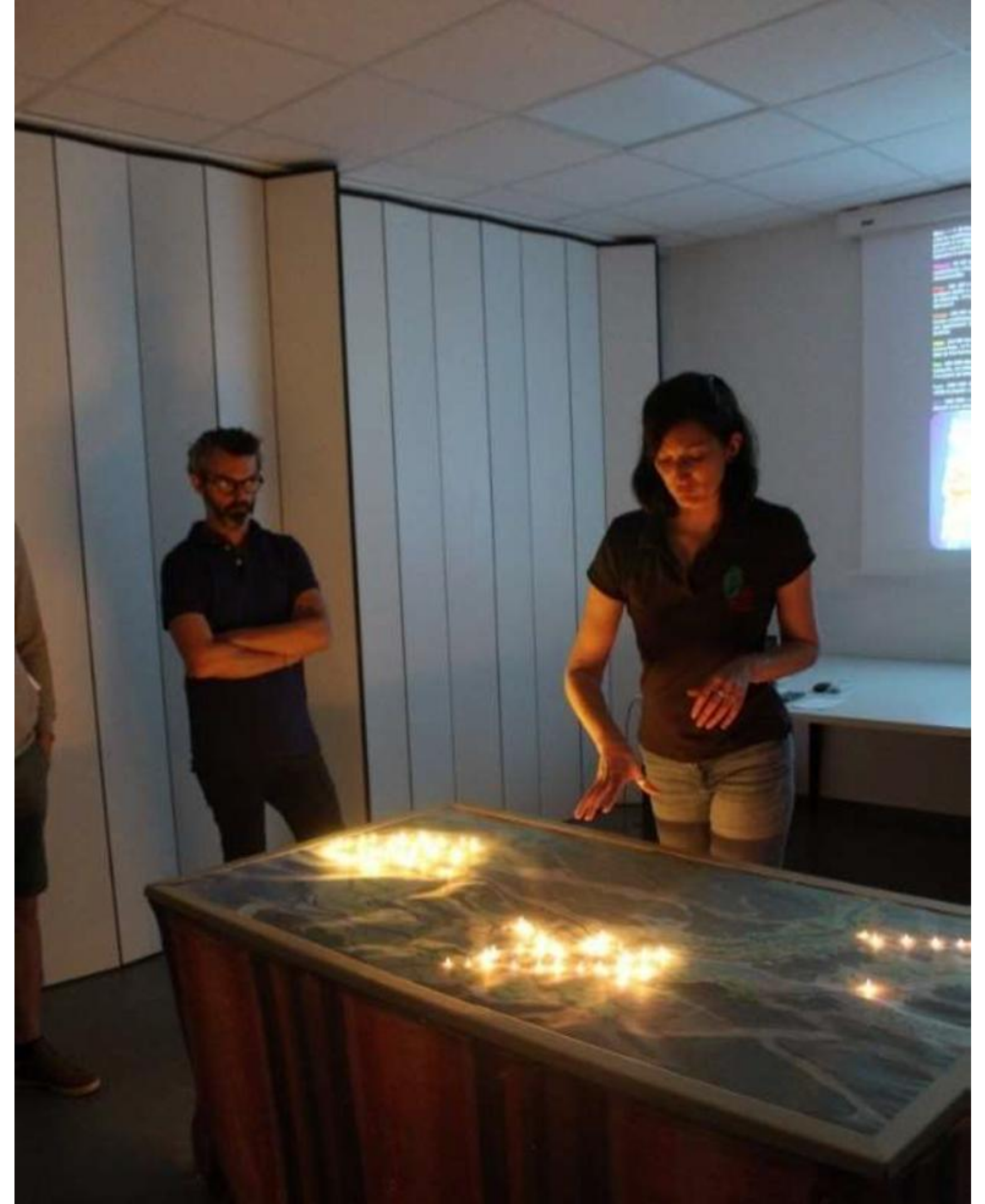
Cette sortie nocturne en compagnie d'un animateur du Parc naturel a eu lieu au Teich les vendredis 5 et 19 septembre 2025 de 19h à 22h. Elle a débuté par une déambulation pour observer les chauves-souris avant de tenter d'attirer les papillons de nuit.

Chouettes et engoulevents

À Lugos le 15 juillet de 20h30 à 22h30, sur les traces de l'engoulevent et des rapaces nocturnes, cette balade à la lueur du crépuscule s'est faite en compagnie d'un animateur du Parc.

Découverte de la biodiversité nocturne

À Captieux le jeudi 17 juillet de 20h30 à 22h30, le public en a appris davantage sur toutes les espèces qui s'épanouissent dans l'obscurité : des insectes aux chauves-souris en passant par les rapaces !



Fil rouge : questionnements collectifs

✧✧ Quels sont vos retours d'expérience sur l'acceptabilité ?

✧✧ Quelles études complémentaires à mener ? Quels territoires volontaires pour porter certaines études ?

Sujets, format (enquête portée en interne, stage, thèse, partenariat avec universités), acteurs à associer

✧✧ Quels outils seraient utiles à développer pour accompagner l'acceptabilité ?

Argumentaire, retours d'expériences, témoignages, format, boîte à outils, etc...

Contacts :

✦✦ **Chloé Beaudet**
Chercheuse à l'INRAE
chloe.beaudet@inrae.fr

✦✦ **Juliette OTANI-RAYBOULD**
Apprentie chargée de mission TVB – OFB
04.34.43.91.30
juliette.otani-raybould@ofb.gouv.fr

✦✦ **Carine GIOVINAZZO**
Responsable Service Transition
Energétique & Ecologique – Ville de Grasse
04.97.05.51.47
carine.giovinazzo@ville-grasse.fr

✦✦ **Jean-Philippe Ruguet**
Chargé de mission RICE – PNR des Landes
de Gascogne
05.57.71.99.98
jp.ruguet@parc-landes-de-gascogne.fr

Merci de votre attention

✦✦ **Sarah Abellan**
Pic du Midi
s.abellan@picdumidi.com

✦✦ **Bénédicte Elboudali**
PNR des Préalpes d'Azur
belboudali@pnr-prealpesdazur.fr

✦✦ **Fabien Paquier**
OFB
trameverteetbleue@ofb.gouv.fr

